



Fédération Sportive et Gymnique du Travail

Commission Cycliste de la Haute-Garonne

10, Boulevard Marcel Dassault – 31770 COLOMIERS

Tél. : 05.34.36.12.40 - Fax : 05.34.36.12.44

Email : accueil@31.fsgt.org - site Internet : <http://www.cyclismefsgt31.fr>

REGLEMENT EPREUVE CYCLISTE ROUTE

DATE : SAMEDI 13 JUILLET 2019 CLUB : AC TOURNEFEUILLE

NOM DE L'EPREUVE : GRAND PRIX DE TOURNEFEUILLE

LIEU : TOURNEFEUILLE, rue Gaston Doumergue Tel : 06.85.46.39.79

LONGUEUR DU CIRCUIT : 1,200Kms

Catégories	Heures dossards	Heures départ	Nombre de tours	Total kms	Récompenses
1 ^{ère}					
2 ^{ème}	15h00	16h00	60	72,000	COUPES + BOUQUETS AUX
3 ^{ème}	15h00	16h00	60	72,000	VAINQUEURS.
4 ^{ème}	15h00	16h00	60	72,000	LOTS AUX 3 PREMIERS
Non-licenciés	15h00	16h00	60	72,000	Lot au premier
Féminines	15h00	16H00	60	72,000	Bouquet à la première

NB : Les 1^{ères} catégories courront dans le peloton des 2^{èmes} catégories et seront récompensés uniquement comme un 2 s'ils sont vainqueurs de la course. Seul le 1^{er} des Non-licenciés sera récompensé. Les 5^{èmes} catégories pourront y participer.

Le challenge du meilleur sprinteur ne se cumule pas en cas de victoire, il sera attribué au 2^{ème} du challenge.

Les coureurs ayant pris un certain nombre de tour, seront pour le bon déroulement de la course arrêtés sur décision des commissaires.

Lieu remise des dossards : podium rue Gaston Doumergue

Itinéraire : Rue Gaston Doumergue, Avenue de la Résistance, Boulevard Auriol, Rue Alphonse Daudet

Epreuve ouverte aux catégories de valeurs renseignées ci-dessus, disputée sous les règlements cyclistes FSGT d'Occitanie- Pyrénées et du règlement fédéral FSGT.

Observations : les signaleurs seront mis en place ¼ d'heure avant le 1^{er} départ.

Observations :

EPREUVE OUVERTE AUX NON-LICENCIÉS F.S.G.T. sous présentation d'une licence compétition vélo Ufolep ou FFC 3^{ème} (-200pts) Pass Open/Cyclisme ou Tri.

Tarif engagements : LICENCIÉS F.S.G.T. => 7 € ; NON-LICENCIÉS => 10 €

Les Commissaires se réservent le droit, pour causes de conditions climatiques, de modifier le nombre de tours. Le port du maillot du club est obligatoire sur la course ainsi que pour recevoir les récompenses.